



« *Proposer les vocations dans l'Église locale* »

Chers frères et sœurs,

La 48<sup>ème</sup> Journée Mondiale de Prière pour les Vocations qui sera célébrée le 15 mai 2011, quatrième dimanche de Pâques, nous invite à réfléchir sur le thème : « *proposer les vocations dans l'Église locale* ». Il y a soixante dix ans, le Vénérable Pie XII a institué l'*Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales*. Par la suite, dans de nombreux diocèses, des évêques ont fondé des œuvres semblables animées par des prêtres et des laïcs, en réponse à l'appel du Bon Pasteur, qui « voyant les foules, eut pitié d'elles parce qu'elles étaient fatiguées et abattues comme des brebis sans berger ». Et il dit : « La moisson est abondante, et les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (*Mt 9,36-38*).

L'art de promouvoir et d'accompagner les vocations trouve un lumineux point de référence dans les pages de l'Évangile où Jésus appelle ses disciples à le suivre et les instruit avec amour et sollicitude. Notre attention se porte particulièrement sur la manière avec laquelle Jésus a appelé ses plus proches collaborateurs en vue de l'annonce du Règne de Dieu (cf. *Lc 10,9*). Avant tout, il apparaît clairement que son premier geste a été de prier pour eux : avant de les appeler, Jésus a passé la nuit seul, en prière et à l'écoute de la volonté du

Père (cf. *Lc* 6,12), en une ascèse intérieure qui prenait de la hauteur par rapport aux réalités du quotidien. La vocation des disciples naît précisément dans le dialogue intime de Jésus avec son Père. Les vocations au ministère sacerdotal et à la vie consacrée sont avant tout le fruit d'un contact permanent avec le Dieu vivant et d'une prière insistante qui s'élève vers le « Maître de la moisson » tant dans les communautés paroissiales, que dans les familles chrétiennes ou dans les groupes vocationnels.

Au début de sa vie publique, le Seigneur a appelé quelques pêcheurs, occupés à travailler sur les rives du lac de Galilée : « Venez derrière moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes » (*Mt* 4,19). Il leur a montré sa mission messianique par de nombreux « signes » qui indiquaient son amour pour les hommes et le don de la miséricorde du Père ; il les a formés par la parole et par le témoignage de sa vie afin qu'ils soient prêts à continuer son œuvre de salut ; enfin, « sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père » (*Jn* 13,1), il leur a confié le mémorial de sa mort et de sa résurrection, et avant d'être élevé au Ciel, il les a envoyés dans le monde entier avec le commandement : « Allez donc ! De toutes les nations, faites des disciples » (*Mt* 28,19).

A ceux à qui il dit : « Suis-moi ! », Jésus fait une proposition exigeante et exaltante : il les invite à entrer dans son amitié, à écouter attentivement sa Parole et à vivre avec lui ; il leur enseigne le don total à Dieu et à la diffusion de son Règne selon la loi de l'Évangile : « Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit » (*Jn* 12,24) ; il les invite à sortir de leur volonté fermée sur elle-même, de l'idée d'une réalisation de soi, pour se plonger dans une autre volonté, celle de Dieu, et se laisser conduire par elle ; il leur fait vivre une fraternité qui naît de cette disponibilité totale à Dieu (cf. *Mt* 12,49-50), et qui devient le caractère distinctif

de la communauté de Jésus : « Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (*Jn* 13,35).

Aujourd'hui encore, la suite du Christ est exigeante ; elle signifie apprendre à fixer son regard sur Jésus, à le connaître intimement, à l'écouter dans la Parole et à le rencontrer dans les Sacrements ; elle signifie encore apprendre à conformer sa propre volonté à la Sienne. Il s'agit d'une véritable et réelle école de formation pour ceux qui se préparent au ministère sacerdotal et à la vie consacrée, sous la conduite des autorités ecclésiales compétentes. Le Seigneur ne manque pas d'appeler, à tous les âges de la vie, à prendre part à sa mission et à servir l'Église par le ministère ordonné ou la vie consacrée. Et l'Église « est appelée à garder ce don, à l'estimer, à l'aimer : elle est responsable de la naissance et de la maturation des vocations sacerdotales » (JEAN-PAUL II, Ex. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, 41). Spécialement en notre temps où la voix du Seigneur semble étouffée par d' « autres voix » et où l'invitation à le suivre par le don de sa vie peut apparaître trop difficile, chaque communauté chrétienne, chaque fidèle, devrait accomplir consciencieusement son engagement pour la promotion des vocations. Il est important d'encourager et de soutenir ceux qui montrent des signes clairs de l'appel à la vie sacerdotale et à la consécration religieuse, afin qu'ils sentent la proximité de toute la communauté au moment où ils disent 'oui' à Dieu et à l'Église. Moi-même je les encourage comme je l'ai fait pour ceux qui se sont décidés à entrer au séminaire. Je leur ai écrit : « Vous avez bien fait d'agir ainsi. Car les hommes auront toujours besoin de Dieu, même à l'époque de la domination technique du monde et de la mondialisation : de Dieu qui s'est rendu visible en Jésus Christ et qui nous rassemble dans l'Église universelle pour apprendre avec lui et par lui la vraie vie et pour tenir présents et rendre efficaces les critères de l'humanité véritable (*Lettre aux séminaristes*, 18 octobre 2010).

Il faut que chaque Église locale se fasse toujours plus sensible et attentive à la pastorale des vocations, en amenant au niveau familial, paroissial et associatif - comme Jésus l'a fait pour ses disciples - surtout les adolescents, les adolescentes et les jeunes, à développer une amitié authentique et affectueuse avec le Seigneur, dans la prière personnelle et liturgique ; à apprendre l'écoute attentive et féconde de la Parole de Dieu, par une familiarité croissante avec la Sainte Écriture ; à comprendre qu'entrer dans la volonté de Dieu n'annihile ni ne détruit la personne, mais permet de découvrir et de suivre la vérité la plus profonde sur soi ; à vivre la gratuité et la fraternité dans les relations avec les autres, car c'est seulement en s'ouvrant à l'amour de Dieu qu'on trouve la vraie joie et la pleine réalisation de ses aspirations. « *Proposer les vocations dans l'Église locale* », signifie avoir le courage d'indiquer, par une pastorale des vocations attentive et adaptée, ce chemin exigeant à la suite du Christ qui engage toute une vie, tellement il est riche de sens.

Je m'adresse particulièrement à vous, chers Frères dans l'Épiscopat. Pour assurer la continuité et la diffusion de votre mission de salut en Christ, il est important de favoriser « le plus possible les vocations sacerdotales et religieuses, et spécialement les vocations missionnaires » (Décr. *Christus Dominus*, 15). Le Seigneur a besoin de votre collaboration pour que ses appels puissent rejoindre le cœur de ceux qu'il a choisis. Soyez attentifs au choix de ceux qui œuvrent dans le Centre diocésain des vocations, instrument précieux pour la promotion et l'organisation de la pastorale des vocations et pour la prière qui la soutient et en garantit la fécondité. Je voudrais vous rappeler, chers Frères Évêques, la sollicitude de l'Église universelle pour une répartition équitable des prêtres dans le monde. Votre disponibilité à l'égard de diocèses plus pauvres en vocations, est une bénédiction de Dieu pour vos communautés

et constitue pour les fidèles le témoignage d'un service sacerdotal qui s'ouvre généreusement aux nécessités de toute l'Église.

Le Concile Vatican II a rappelé explicitement que « le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière, qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne » (Décr. *Optatam totius*, 2). Je désire donc adresser un salut fraternel et particulier, ainsi qu'un encouragement à tous ceux qui collaborent de diverse manière avec les prêtres dans les paroisses. Je m'adresse particulièrement à ceux qui peuvent offrir leur contribution à la pastorale des vocations : les prêtres, les familles, les catéchistes, les animateurs. Je recommande aux prêtres d'être disposés à donner un témoignage de communion avec leur évêque et les autres confrères, pour garantir l'*humus* vital aux nouveaux germes de vocations sacerdotales. Que les familles soient « animées par un esprit de foi, de charité et de piété » (Décr. *Optatam totius*, 2), pour aider leurs fils et leurs filles à accueillir avec générosité l'appel au sacerdoce et à la vie consacrée. Que les catéchistes et les animateurs des associations catholiques et des mouvements ecclésiaux, convaincus de leur mission éducative, aient le souci « d'éduquer les adolescents qui leur sont confiés, de manière qu'ils puissent percevoir la vocation divine et y répondre de grand cœur » (*ibid.*).

Chers frères et sœurs, votre engagement dans la promotion et l'accompagnement des vocations trouve tout son sens et son efficacité pastorale quand il s'effectue dans l'unité de l'Église et qu'il est orienté vers le service de la communion. C'est pour cela que chaque aspect de la vie de la communauté ecclésiale – la catéchèse, les rencontres de formation, la prière liturgique, les pèlerinages – est une occasion précieuse pour susciter dans le Peuple de Dieu, en particulier chez les plus petits et les jeunes, le sens de l'appartenance à

l'Église et leur responsabilité quant à la réponse à l'appel au sacerdoce et à la vie consacrée, par un choix libre et conscient.

La capacité à cultiver les vocations est un signe caractéristique de la vitalité d'une Église locale. Invoquons avec confiance et insistance le soutien de la Vierge Marie, afin que l'exemple de son accueil du plan divin du salut et que par sa puissante intercession, puisse se diffuser à l'intérieur de chaque communauté, une disponibilité à dire 'oui' au Seigneur qui ne cesse d'appeler de nouveaux ouvriers à sa moisson. Avec ce souhait, j'accorde volontiers à tous, ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 15 novembre 2010

*Amatissimo In.*